

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 12 avril 2024</b>	<b>N° 2024-145</b>

Convocation du 5 avril 2024

Aujourd'hui vendredi 12 avril 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Daphné GAUSSENS  
Mme Pascale BRU à Mme Typhaine CORNACCHIARI  
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN  
Mme Anne FAHMY à M. Stéphane MARI  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Pascale PAVONE  
M. Thierry MILLET à Mme Béatrice SABOURET  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX  
M. Jérôme PEScina à M. Dominique ALCALA  
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY  
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h  
M. Thomas CAZENAVE à partir de 15h

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Amandine BETES de 14h à 15h30  
Mme Amandine BETES à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 15h50  
Mme Claudine BICHET à Mme Marie-Claude NOEL à partir de 16h30  
Mme Brigitte BLOCH à Mme Céline PAPIN de 13h à 13h15  
Mme Fatiha BOZDAG à M. Benoît RAUTUREAU de 12h30 à 15h05  
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ jusqu'à 13h15  
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY de 14h40 à 16h  
M. Alain CAZABONNE à Mme Simone BONORON à partir de 16h10  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG de 12h50 à 15h  
M. Max COLES à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 16h30  
Mme Laure CURVALE à M. Didier CUGY à partir de 14h25  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h40  
M. Gilbert DODOGARAY à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 16h20  
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne LEPINE à partir de 15h45  
M. Michel LABARDIN à M. Franck RAYNAL de 9h30 à 12h30 et à partir de 14h25 et, à M. Patrick BOBET de 12h30 à 13h15  
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h40  
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 16h  
Mme Delphine JAMET à Mme Eve DEMANGE à partir de 14h25  
M. Fabrice MORETTI à M. Christian BAGATE à partir de 12h  
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH à partir de 16h20  
M. Patrick PAPADATO à Mme Marie-Claude NOEL de 14h25 à 15h40  
M. Michel POIGNONEC à M. Max COLES de 14h40 à 16h30  
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC jusqu'à 13h15  
M. Franck RAYNAL à M. Eric CABRILLAT de 12h30 à 16h10  
Mme Marie RECALDE à Mme Andréa KISS à partir de 16h30  
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Eric CABRILLAT à partir de 16h10  
M. Jean TOUZEAU à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 12h50

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 12 avril 2024</b>	<b>Délibération</b>
	Direction du Tourisme	<b>N° 2024-145</b>

---

**Bordeaux Fête le vin 2024 - Subvention 2024 et Convention de partenariat entre Bordeaux Métropole et l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole -  
Décision - Autorisation**

---

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'édition 2024 capitalise sur le succès du nouveau format proposé en 2022, avec des espaces répartis le long des quais sous forme de villages autour des Pavillons des Appellations : espaces de dégustation, de détente, d'animations du territoire.

Le grand public et les professionnels seront invités à échanger autour des valeurs et des produits du terroir et de la transition du vignoble. Huit pavillons des Appellations et un Pavillon Millésime, dédiés au vin et à sa dégustation, seront implantés sur le site, depuis la Maison Éco-citoyenne jusqu'au Musée d'Art Contemporain (CAPC). Pour accompagner cette découverte, une offre culinaire imaginée avec l'Agence de l'alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA) sera proposée par des producteurs régionaux : les gourmets pourront goûter toutes les richesses culinaires de la région sur une vingtaine de stands de restauration. Plusieurs pavillons dédiés aux territoires présenteront la richesse touristique du Grand Sud-Ouest.

L'exposition Vignoble et Nature sur la biodiversité sera de nouveau présente, ainsi que des jeux pour petits et grands, des animations et des démonstrations. Un programme riche et festif sera également adossé à la manifestation : animations musicales et concerts, exposition, interventions artistiques, soirées concerts-dégustations lors des Avant-Premières... Très attendus des visiteurs, les grands voiliers s'amarreront à nouveau le long des quais du Port de la Lune. Le Belem, le Français, le Morgenster, le Marité et le Mutin, de la Marine nationale, seront accessibles au public lors de visites en journée et aux partenaires de la manifestation. Enfin, face au succès rencontré en 2023, le spectacle de drones fera son retour pour l'édition 2024, avec une création originale proposée durant deux soirs.

Certifiée ISO 20121, la manifestation confirme son engagement en matière d'accessibilité, d'inclusivité et de responsabilité, en promouvant une organisation éco-responsable à tous les niveaux : sélection d'acteurs locaux engagés et labellisés, amélioration du bilan carbone, réemploi de matériaux, valorisation des déchets, etc. Une démarche en cohérence avec la stratégie 2022-2026 « Bâtir, ensemble, une destination reconnue de tourisme responsable », visant à co-construire la stratégie touristique de la métropole bordelaise.

L'objectif de l'édition 2024 de Bordeaux Fête le Vin est de pérenniser les engagements pris lors de l'édition 2023 et de les accroître lorsque c'est possible, afin d'en faire un événement de référence en termes d'éco-responsabilité.

**Le bilan 2023 en chiffres**

- 1 route des vins de 1,2 km sur les Quais de la Garonne
- 1200 vignerons et négociants
- 80 appellations viticoles

- 20 producteurs gourmands
- 80 restaurateurs et cavistes partenaires
- 40 000 Pass dégustation vendus (vs 38 000 en 2022), avec tickets TBM offerts pour favoriser le transport doux
- Une note moyenne de 7,8/10 attribuée par les visiteurs et de 8,4/10 par les professionnels (d'après une étude de satisfaction menée par le cabinet Poll&Roll auprès d'un échantillon de personnes)
- Environ 60 restaurants de la métropole, ainsi que près de 80 caves du département, ont participé aux Avant-Premières
- L'événement a produit 33% de déchets en moins par rapport à 2022. Le montage, l'exploitation et le démontage ont enregistré également une baisse notable de production de déchets, respectivement de - 59%, - 15% et - 46%.

### **Soutien métropolitain**

Avec 7 millions de nuitées marchandes en 2023, soit environ +8 % par rapport à 2022, et une fréquentation en hausse pour le tourisme de loisirs et celui d'affaires, le tourisme représente un secteur stratégique pourvoyeur d'emplois et d'une dynamique de croissance économique locale. Un des axes de notre stratégie de développement touristique vise à soutenir les grands événements générateurs de fréquentation touristique, et de rayonnement national et international. À ce titre, une subvention est versée à chaque édition.

En 2023, Bordeaux Métropole avait apporté un soutien financier à hauteur de 140 000 €. Pour cette édition 2024, elle est sollicitée par l'OTCBM pour un soutien financier de 140 000 € (en conformité avec le Codev 6), ce qui représente 6,66 % du budget prévisionnel établi à ce jour à 2 101 051,50 € HT.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

### **Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

**VU** la délibération n°2021-603 du 25 novembre 2021 adoptant le schéma de développement économique de Bordeaux Métropole,

**VU** la délibération n°2022-193 du 25 mars 2022 adoptant la stratégie métropolitaine visant à faire de Bordeaux Métropole une destination reconnue de tourisme responsable,

**VU** la demande de subvention formulée par l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole.

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDÉRANT QUE** le soutien à cette manifestation est en adéquation avec les préconisations du schéma de développement économique de Bordeaux Métropole (principalement la fiche n°13 « promouvoir et accompagner les filières structurantes du territoire ») adopté par le Conseil métropolitain du 25 novembre 2021,

**CONSIDÉRANT QUE** le soutien à cette manifestation est en adéquation avec les préconisations de la stratégie tourisme responsable de Bordeaux Métropole (principalement les fiches n°5 « Accompagner la filière œnotouristique dans la valorisation des pratiques viticoles durables et dans son développement économique » et 8 « Proposer et valoriser les produits locaux ») adoptée par le Conseil métropolitain du 25 mars 2022,

**CONSIDÉRANT QUE** la manifestation « Bordeaux Fête le Vin » relève de la catégorie des grands événements métropolitains qui participent à l'attractivité du territoire de Bordeaux Métropole par son ampleur, et qui présente des retombées économiques importantes,

### **DÉCIDE**

**Article 1** : d'attribuer une subvention de 140 000 € en faveur de l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole pour la réalisation de l'événement Bordeaux Fête le Vin 2024,

**Article 2** : d'autoriser, Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

**Article 3** : d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur MORISSET;

Contre : Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame AMOUROUX, Madame BLOCH, Madame CHOPLIN, Monsieur EGRON, Madame FAHMY, Monsieur FARENIAUX, Monsieur FLORIAN, Monsieur GARRIGUES, Monsieur GIRO, Monsieur GUILLEMIN, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAPIN, Monsieur PUJOL, Monsieur ROBERT, Madame SAADI, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY, Monsieur TOUZEAU, Madame ZAMBON

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 12 avril 2024

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>18 AVRIL 2024</b></p> <p><b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>18 AVRIL 2024</b></p>	<p>Pour expédition conforme, par délégation, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT</p>
---	--